



Percepteur des amendes Service juridique

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand est l'une des plus jeunes villes du Québec et compte sur une présence marquée d'aînés qui contribuent activement à son dynamisme. La Municipalité porte une attention particulière aux besoins de la famille et offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à ses près de 27 000 habitants.

Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Pionnière dans la protection de l'environnement, Boisbriand vous charmera par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille-Îles.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

La Ville de Boisbriand est à la recherche d'une personne afin de pourvoir un poste syndiqué régulier à temps complet de percepteur des amendes à la Cour municipale du Service juridique. Sous la supervision de la greffière adjointe et de la greffière de la Cour municipale, le titulaire du poste met en œuvre l'ensemble des activités de perception des amendes reliées à l'exécution des jugements de la cour en conformité au Code de procédure pénale.

Entre autres, la personne étudie les dossiers des contrevenants, rencontre les défendeurs, s'il y a lieu, octroie des délais et établit des conventions de paiement d'amendes. Elle émet des avis de non-paiement d'amende à la Société de l'assurance automobile du Québec pour la suspension des permis de conduire, prépare les mandats d'amener devant le percepteur et en assure le suivi avant et après l'exécution. Cette personne prépare les ordonnances en vue d'obtenir les renseignements auprès de la Société de l'assurance maladie du Québec et des autres organismes gouvernementaux, émet des avis d'exécution et les remet à l'huissier conformément aux délais établis par la loi et assure le suivi avant et après l'exécution. Elle vérifie les échéances des mandats et fait des recommandations au juge municipal ou au juge de paix. Elle participe au développement et à la révision des méthodes de travail.

La personne recherchée est reconnue pour son habileté à offrir un service à la clientèle de qualité ainsi que pour sa capacité à travailler auprès d'une clientèle difficile. Elle a une grande capacité de gestion du stress et elle possède des aptitudes à résoudre les problèmes. Cette personne est reconnue pour sa rigueur professionnelle, son bon jugement, son sens de l'organisation et son souci du détail. Elle est discrète, autonome et elle possède le sens du travail d'équipe.

De plus, le candidat recherché détient un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique juridique ainsi que trois (3) années d'expérience pertinente. Il maîtrise les langues française et anglaise tant à l'oral qu'à l'écrit. Il possède une bonne connaissance du Code de procédure pénale, du Code de la sécurité routière et du fonctionnement de la cour. Aussi, ce candidat possède une bonne connaissance de la suite MS Office et du programme Uicité (atout).

De plus, la personne présélectionnée qui possède les qualifications et les exigences requises devra réussir des tests de connaissance.

L'horaire de travail est de soixante-quatre heures et demie (64.50) de travail par période de paie (2 semaines). Le salaire horaire offert est de 29,37 \$. L'entrée en fonction est prévue à la mi-mars 2018.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent s'inscrire sur notre site Internet au : www.ville.boisbriand.qc.ca dans la section « **Offres d'emploi** », joindre leur curriculum vitae dans la section « document » et postuler au plus tard le **6 février 2018, 9 h**.

Pour information : 450 435-1954, poste 233